

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 MARS 2024**

Nombre de membres composant le Conseil 33
Nombre de membres présents à la séance 23
Nombre de membres représentés 7
Nombre de membres non représentés 3

Le mardi 05 mars 2024 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Madame Laura MANACH, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Monsieur Brahim BAHMAD donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Corinne FIORENTINO donne procuration à Madame Liliane REUSCHLEIN, Madame Murielle VILLETTELLE donne procuration à Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Stephan SILVESTRE, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Carmen PEREZ donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Laurent OTTAVI

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 2

INSTALLATION DE MADAME CARMEN PEREZ COMME NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

PREAMBULE - Monsieur Olivier DOSNE, Maire

Mes chers collègues,

Suite à la démission de Madame Sylvie MERCIER, conseillère municipale du groupe Jaji, il nous faut installer un nouveau conseiller municipal en raison de la vacance de son siège. Madame Carmen PEREZ, 8^{ème} candidate de la liste « J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont » devient conseillère municipale de droit.

Nous n'avons en effet pas à délibérer. Nous lui souhaitons tous la bienvenue ce soir.

Je vous rappelle que Madame Sylvie MERCIER était membre de la commission « Culture, Sports et Animation de la ville ».

En revanche, je vous propose de voter à main levée pour que :

- Madame Carmen PEREZ succède à Madame Sylvie MERCIER au sein de la commission « Culture, Sports et Animation de la ville ».

Principaux textes réglementaires	- articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code général des collectivités Territoriales - article L.270 du Code Electoral
Principaux documents de référence	- tableau du conseil municipal

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

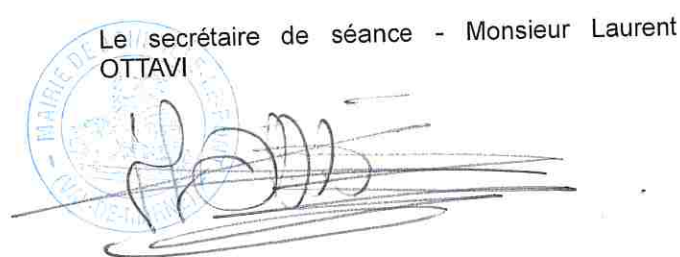
Article unique: Par un vote à main levée, décidé à l'unanimité, désigne :

- Madame Carmen PEREZ, membre de la commission « Culture sports et Animation de la ville ».

Le Maire - M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Monsieur Laurent OTTAVI



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 08 MARS 2024

Télétransmise au contrôle de légalité le: 08 MARS 2024

A Joinville-le-Pont le